Cher-e-s collègues

La Ville de Marseille décerne depuis 2021 un prix pour récompenser les meilleures thèses et les plus exemplaires soutenues par des doctorant-e-s inscrit-e-s à AMU, selon des thématiques prédéfinies et votées par le conseil municipal de la Ville.

Les critères d'évaluation choisis par l'établissement concernent principalement la qualité scientifique, l'originalité des travaux réalisés et l'impact des résultats obtenus et leur valorisation.

Les thématiques seront cette année au nombre de cinq :

1. Social et démocratie
2. Ecologie et développement durable
3. La Méditerranée
4. Sciences de la vie et de la santé
5. Sciences et Technologies Avancées

Trois prix de thèse seront remis par thématique, pour un montant de 1500 euros (1er prix), 1000 euros (2ème prix) et 500 euros (3ème prix).

Un Prix spécial de l’interdisciplinarité, d’un montant de 500 euros, sera décerné à l’un des lauréats retenu. Ce montant de 500 euros s’ajoutera au montant de son Prix.

Pour procéder à la sélection des thèses, en prenant en compte les avis des rapporteurs de pré- soutenance et le rapport de soutenance, il est demandé à chaque conseil d'école doctorale de proposer une pré-sélection de dossiers au regard des critères dans la grille d'évaluation en pièce jointe.

Les thèses proposées devront avoir été soutenues au sein de votre école au cours de l'année civile 2022, soit avant le 31 décembre 2022.

AMU sera aussi attentive dans l'examen des propositions des ED au respect de la parité de genre.

Je vous prie de bien vouloir adresser vos propositions à l'aide du tableau récapitulatif ci joint au plus tard le vendredi 09 juin 2023 auprès de la Direction de la Formation doctorale (DFD : dfd-affgen@univ-amu.fr) accompagnées d'une lettre argumentée sur la sélection que vous aurez effectuée.

Chaque proposition devra comporter le résumé de la thèse, les rapports de pré-soutenance et le rapport de soutenance, les publications relatives à la thèse, le curriculum vitae du / de la jeune docteur, le formulaire ci-joint dûment rempli et tout document complémentaire que vous jugerez utile pour évaluer les candidatures.

La direction de la formation doctorale (dfd-affgen@univ-amu.fr) reste à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Bien cordialement

**Mossadek Talby**

*Vice Président délégué en charge de la formation doctorale*  *Directeur du Collège Doctoral d'Aix-Marseille Université*

3, Place Victor Hugo - Case 78 - 13003 Marseille

Site : [http://www.univ-amu.fr](http://www.univ-amu.fr/) - Email : mossadek.talby@univ-amu.fr , talby@cppm.in2p3.fr

*Afin de respecter l'environnement, merci de n'imprimer cet email que si nécessaire.*